



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 AVRIL 2022 à 19H
MAIRIE – SALLE DU CONSEIL

Présidente de séance : Mme SPORMEYEUR Nathalie, Maire

Membres présents : SUTTER Dominique, FURLAN Rose, TARAL Jean-Claude, RHIM Jean-Paul, SONDAG Valérie, CHENEL

Isabelle, IGLESIA Evelyne, VIGNERON Francine, CHRISTMANN Hélène, GOUILLAUD Serge, PHAM-DINH Alain, LASSALAS Hervé

Absents excusés : LAUBERTEAUX Thierry (procuration à Isabelle Chenel), VIGNET Guy

Présence : 14/15, le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Dominique SUTTER a été désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu du conseil municipal précédent est validé.

Lors de cette séance, après en avoir délibéré, le conseil municipal a pris les décisions suivantes.

1 Vote des taux des taxes foncières bâties et non bâties 2022

La commission des finances s'est réunie le 31/03 et propose au conseil municipal une augmentation des taux des taxes foncières de 2%. Différents points sont à prendre en compte :

- Les dotations de l'Etat diminuent chaque année, encore – 5 609 € en 2022.
- Le montant des dépenses d'énergie va augmenter de façon conséquente, car les augmentations ne sont pas plafonnées pour les collectivités, contrairement aux particuliers.
- Il faut maintenir un certain niveau de recettes en fonctionnement si on souhaite réaliser les projets
- La commune de Saulny a un taux d'imposition bas par rapport aux revenus de ses habitants, donc impact sur certaines subventions.
- La taxe d'habitation a déjà été supprimée pour certains, sera diminuée de 65 % en 2022 pour les autres et totalement supprimée en 2023 pour tous.
- La moyenne nationale en 2021 du taux de la taxe foncière sur le bâti est de 37,72 %, il sera de 24,21 % en 2022 pour la commune.

Le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité

2 Examen et vote du budget primitif 2022

Le projet de budget primitif 2022 s'équilibre en dépenses et en recettes. Le budget en fonctionnement s'élève à 906 361 € et en investissement à 401 480,17 €, soit un budget total de 1 307 841,17 €.

Quelques précisions sur les postes qui ont évolué :

Prise en compte de l'augmentation de l'énergie :

- Energie électricité : 55 000 € (47 078,26 € en 2021)
- Combustibles – Gaz : 18 000 € (13 235,80 € en 2021)
- Combustibles : 3 500 € (2 523,50 € en 2021)

Sur les autres postes de dépenses en fonctionnement :

- Eau & assainissement : maîtrise de la dépense en eau par une gestion différente des espaces verts (2 500 €).
- Fêtes et cérémonies : en augmentation (14 000 €). Différents projets d'animation, goûters des anciens, thé dansant, ...
- Redevances pour services rendus (périscolaire) : il est prévu 6 000 € pour régler 2021. Pour 2020, ils demandent une subvention, ce qui sera sans doute le cas pour 2022.
- Subventions aux associations qui ont redémarré leurs activités : association du personnel (2000 €) + pompiers (750 €) + Lesarts57 (275 €) + FDJ (1757 €) + Aménoudji (345 €) + ALP (2977 €) + autres (400 €)
- Transports collectifs (2 500 €) : cela concerne les transports pour les élèves lors de sortie. Le réseau du Met sera privilégié lors de déplacement sur la métropole.
- Frais télécommunications (6 000 €) : en augmentation, car prévision de passage à la fibre

- Charges du personnel : le poste a été augmenté à 398 200 € (+ 18 000 €), car on souhaite recruter une personne à mettre en doublure avec Serge, pour un tutorat avant son départ en fin d'année
- Intérêts sur prêts : en baisse car le prêt du 35 est terminé (27 711 € en 2022 contre 32 697,12 € en 2021)
- Opération d'ordre : transfert à l'Eurométropole pour les voiries. Habituellement, 43 565 € sont versés pour l'entretien des voiries. Cependant, l'Eurométropole doit transférer à la commune 21 280 €, suite au transfert des réseaux de télécommunications (SFR). Donc c'est le solde des 2 sommes qui est repris au niveau du budget, soit 22 285 €
- Transfert à la section d'investissement de 131 559 €

Les recettes en fonctionnement sont en baisse de 10 213,89 € par rapport à 2021.

Les projets en investissements :

- Foyer des Jeunes de Saulny : 2450 € pour participation à l'achat de matériel (badminton-200 € + remise en forme-200 € + cordes-680 € + potelet-1370€)
- Installations générales - Mairie et ateliers : remplacement système alarme (3 000 €)
- Installations voiries : sécurisation RD7 et autres voies (15 000 €)
- Matériel roulant : camion pour l'équipe technique (25 143,17 €)
- Matériel, outillage : tondeuse, broyeur (9 500 €).
- Autres immobilisations : rénovation du City Stade (28 000 €)
- Achat terrains, effectué en 2021 (11 500 €)
- Immeuble 35 rue de Metz : façades et petits travaux (30 000 €)
- Ecoles : sols, ordinateurs, alarme, sièges ATSEM, câblage éclairage extérieur, remplacement canalisation alimentation réseau chauffage maternelle (45 450 €)
- Salle polyvalente : chauffage, relamping LED, alarme (74 500 €)
- Dépenses imprévues : destinées au projet participatif (10 000 €)
- Reste à réaliser : opérations faites et à régler en 2021. Jeux de l'école, table de ping-pong, horloge sur éclairage public (18 247 €)
- Emprunt : le montant à régler pour les emprunts est de 56 356 €

Grâce à un résultat budgétaire positif en 2021, les recettes en investissement sont en hausse de 80 663,45 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2021.

3 Demande de subvention présentée par l'école maternelle pour une sortie à Rhodes le 17 mai 2022

La Directrice de l'école maternelle demande la prise en charge des frais de transport d'une sortie au parc animalier de Rhodes le 17 mai 2022. 2 devis établis :

- les autocars TRANSDEV GRAND EST pour un montant total de 1112,50 € TTC
- les autocars SCHIDLER pour un montant de 890 € TTC.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de répondre favorablement à cette demande et de retenir l'offre établie par les autocars SCHIDLER

4 Création de deux emplois statutaires permanents

A 1^{er} juin 2021, deux agents contractuels ont été recrutés, l'un pour assurer les fonctions de responsable du service technique, l'autre pour assurer les fonctions d'agent d'entretien des espaces verts, voie publique et bâtiments communaux.

Ces deux agents ayant donné satisfaction dans leur manière de servir, il est proposé à l'assemblée de créer deux emplois statutaires à temps complet pour assurer les mêmes fonctions à compter du 1^{er} juin 2022.

Ces deux agents deviendraient par conséquent fonctionnaires de catégorie C de la filière technique, au grade d'adjoint technique. Leur rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant à ce grade.

Le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

5 Modification des statuts de Metz Métropole – Transfert de la compétence supplémentaire « Production d'hydrogène renouvelable ou bas-carbone »

L'Eurométropole souhaite accompagner et accélérer le développement d'une filière d'hydrogène renouvelable sur le territoire métropolitain et ainsi favoriser la réalisation de futurs projets sur son territoire, d'où un transfert de compétence.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

6 Demandes de subventions d'investissement présentées par le Foyer des Jeunes

Station de réparation de vélos : 2.962,80 € TTC

- subvention départementale demandée 1.234,50 €
- subvention d'investissement communale proposée 1.370 € (+ 360 € de location offerts pour la Saint-Patrick 2022)

Cordes à grimper : 2 cordes à grimper avec potences de fixation pour 1.364,40 € TTC :

- subvention d'investissement communale proposée 680 €

Badminton : 3 raquettes, 3 cordages et 4 filets pour 407 € TTC

- subvention d'investissement communale proposée 200 €

Remise en forme : matériel divers pour 395 €

- subvention d'investissement communale proposée 200 €

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

7 Points divers

- Voie verte : les 3 propriétaires ont signé pour la vente de leur terrain. Les travaux débuteront cet été pour une réalisation au second semestre.
- Réhabilitation du petit rond-point : il va être élargi et surélevé, avec des granulats en verre pour la visibilité de nuit. Initialement prévus à la charge de la commune, ces travaux sont pris en compte par l'Eurométropole et réalisés cet été.
- Zones humides : de nombreuses zones humides sont présentes sur la commune. Une enseigne souhaitait s'installer sur la parcelle à l'entrée du village, face au parking de la salle polyvalente. Le projet ne pourra pas se faire car cela consomme une zone humide, qui doit être préservée. De même, une proposition d'aménagement sur un terrain rue de Vigneulles ne pourra pas se réaliser car situé également en zone humide.
- Rue du Château : problème d'évacuation au niveau du restaurant. Passage caméra qui révèle un blocage à 20m. Lors des fouilles en 2014, les canalisations en fibro ciment ont été abimées et non refaites. Les travaux seront financés par Jean Lefebvre (garantie décennale) et Haganis.
- Abri bus, arrêt Saulny Centre direction Metz : installation prévue en mai.
- Ruissellement : fortes pluies le 08/04 qui ont provoqué des ruissellements dans la Gentière. Intervention immédiate par Haganis pour nettoyer certains avaloirs. Réunion en urgence dès le 11/04 avec la Gemapi, le cabinet d'études Artélia avec une visite sur les terrains situés au-dessus de la rue de la Gentière. La police de l'eau a été également avertie pour revoir le dossier Terralia.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 20H.

A Saulny, le 11 avril 2022.

Le Maire,



Nathalie SPORMEYEUR

Ce compte-rendu est consultable sur le site internet de la commune : saulny.com